

## Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Le RIIRS réagit au budget provincial 2026-2027

### Un budget sobre qui laisse les aînés derrière

**Québec, le 19 mars 2026** — Le Regroupement interprofessionnel des intervenantes retraitées des services de santé (RIIRS) exprime sa profonde inquiétude à la suite du dépôt du budget 2026-2027 du gouvernement du Québec. Présenté comme un budget « sobre » et axé sur la discipline financière, celui-ci ne comporte aucune mesure nouvelle significative pour répondre aux besoins croissants des personnes aînées, particulièrement en matière de soutien à domicile, de maintien de l'autonomie et de la hausse du coût de la vie.

Alors que le Québec fait face à un vieillissement accéléré de sa population, le gouvernement maintient un déficit de 8,6 milliards de dollars et concentre ses efforts sur un retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030. Un objectif louable, certes, mais qui se fait au détriment des services essentiels aux aînés, dont les besoins augmentent année après année.

#### Un angle mort persistant : le soutien à domicile

Malgré les constats répétés des experts, des organismes et de la Commissaire à la santé et au bien-être, le budget 2026-2027 ne prévoit aucun investissement additionnel majeur pour renforcer ce pilier essentiel du maintien de l'autonomie. Les aînés vivant chez eux — la grande majorité — demeurent confrontés à des services insuffisants, fragmentés et souvent inaccessibles.

« Nous sommes extrêmement préoccupés par l'absence de mesures structurantes pour soutenir les aînés qui souhaitent demeurer à domicile. Le gouvernement reconnaît l'importance du vieillissement de la population, mais ce budget ne reflète pas l'urgence d'agir », déclare Mme Solange Tremblay, présidente du RIIRS.

#### Des choix budgétaires qui ignorent la réalité des aînés

Le budget met l'accent sur la rigueur et la continuité, mais évite toute mesure ambitieuse pour répondre aux défis pressants :

- aucune bonification du crédit d'impôt pour maintien à domicile;
- aucune stratégie renforcée pour prévenir la perte d'autonomie;
- aucune action structurante pour améliorer l'accès au logement adapté;
- aucune amélioration ciblée pour les CHSLD, malgré les besoins criants en personnel et en qualité de vie.

Pendant ce temps, les familles continuent de porter un fardeau grandissant, et les inégalités s'accroissent pour les personnes qui n'ont ni les moyens financiers ni les réseaux de soutien nécessaires.

### **Une politique sans financement : un risque de déception**

Le RIIRS rappelle qu'il a déposé un mémoire dans le cadre de l'élaboration de la Politique nationale de soutien à domicile, rendue publique en janvier 2026. Bien que cette politique constitue un pas important vers une reconnaissance formelle du maintien de l'autonomie, le budget 2026-2027 n'alloue pas les ressources nécessaires à sa mise en œuvre réelle.

« Nous avons présenté des recommandations réalistes et essentielles pour assurer un véritable maintien de l'autonomie des aînés vivant à domicile. La Politique nationale de soutien à domicile existe maintenant, mais sans investissements concrets, elle risque de demeurer une déclaration d'intention plutôt qu'un levier de transformation », souligne Mme Tremblay.

Dans un contexte où le vieillissement de la population s'accélère, il est impératif de reconnaître que le maintien de l'autonomie ne peut reposer uniquement sur les individus et leurs familles. Il s'agit d'un enjeu collectif qui exige une vision à long terme et des engagements financiers à la hauteur des besoins. Investir dans des programmes et des services qui soutiennent cette autonomie, c'est bâtir une société inclusive, solidaire et durable.

À quelques mois des élections, le gouvernement choisit la prudence budgétaire plutôt que l'audace sociale. Le RIIRS exhorte le gouvernement à reconnaître la réalité des aînés et la diversité de leurs besoins — des besoins essentiels, urgents et encore trop souvent laissés de côté.

### **À propos du Regroupement interprofessionnel des intervenantes retraitées des services de santé**

Le Regroupement interprofessionnel des intervenantes retraitées des services de santé représente plus de 11 000 membres à travers le Québec, soit des infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes cliniques retraitées. Leur mission est de donner une voix collective à ses membres pour défendre les droits et intérêts des retraités.

-30-

**Source :** Regroupement interprofessionnel des intervenantes retraitées des services de santé  
[www.riirs.org](http://www.riirs.org)

**Informations :** Caroline Viviers, directrice générale  
[directiongenerale@riirs.org](mailto:directiongenerale@riirs.org)  
418 626-0861